

---

Députation de la section du Finistère, dite Lazousky (Paris) qui offre les bras et la vie de chaque citoyen pour défendre celle des représentants du peuple, lors de la séance du 6 prairial an II (25 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Députation de la section du Finistère, dite Lazousky (Paris) qui offre les bras et la vie de chaque citoyen pour défendre celle des représentants du peuple, lors de la séance du 6 prairial an II (25 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 634-635;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27569\\_t1\\_0634\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27569_t1_0634_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

truire la représentation nationale contre tous ceux qui voudront attenter aux jours précieux de ses membres contre tous qui partisans des meurtres assigneront le tarif de sa vie à nos représentants, qu'ils apprennent que tandis que la représentation nationale s'occupe de notre bonheur, nous, nous nous occupons de sa sûreté.

Oui, Citoyens, votre ouvrage est impérissable, la République existera, l'homme vertueux la veut, le malheureux la désire, l'indigent la bénit, le guerrier la défend, notre union la soutiendra et les éléments la reconnaissent, la servent, concourent à ses besoins et annoncent la prospérité qui lui est réservée. Des sages l'ont fondée et les deux généreux Législateurs dont l'un, le premier, l'a proclamée, et l'autre aussi le premier l'a mise sous la protection de l'Être Suprême, ont vu leurs jours exposés. Ah Citoyens, reconnaissez aux périls auxquels le destin de la France vous a arrachés, le déplaisir infâme de cette infâme ligue royale qui voudrait à tout prix immoler la République à ses cruelles et parricides passions.

La section de Mucius Scevola, vous apporte le juste tribut dû à vos pénibles et glorieux travaux. Continuez à vous y livrer avec ce dévouement qui vous concilie l'amour de la France, ce sera peu de les continuer jusqu'à la paix; le bonheur immuable de la France les réclame jusqu'à ce que l'objet de nos vœux, l'objet de notre serment, la République, soit consolidée. Votre cession prolongée en éternisera la durée et gravera bien profondément le type de nos lois constitutives. Vos travaux détermineront par leurs sages dispositions les mœurs du citoyen. Ces mœurs enfantées, généralisées et enfin tournées par l'habitude et par vos exemples en seconde nature deviendront à leur tour comme des lois vivantes, pratiques, animées et bien autrement solides, que le bronze sur lequel vos mains auront écrit les lois mères. Alors leur vrai type ne sera plus là, il sera dans la vie totale de chaque individu. On dira plus, ces lois pourraient en un pareil état de choses, se perdre, s'altérer même [lors] qu'elles seront imprimées dans l'âme des peuples et que les siècles les plus écoulés ne pourraient s'en arracher.

C'est ainsi que les Chinois ont donné leurs mœurs et leurs usages à leurs vainqueurs. C'est ainsi que l'océan engloutit dans son sein les fleuves divers et leur fait perdre leur nom, leurs qualités et leurs couleurs. C'est ainsi que vos travaux prolongés après la paix infuseront les lois dans l'homme. C'est ainsi que l'hommage solennel que vous avez rendu à l'Être Suprême, attirera la reconnaissance universelle de tous les peuples divers.

La section du Mucius Scevola en exprimant au vertueux Robespierre et au républicain Collot d'Herbois la douleur profonde que lui inspirent les dangers imminents qu'ils ont courus, vous décerne, Législateurs, ce cri que votre existence laborieuse arrache à tous les cœurs ».

Représentans, vous avez bien mérité du peuple français (1).

(Applaudi).

(1) C 306, pl. 1155, p. 22, signé JALLOT (présid.), GASTÉBOIS, MAUGAS.

42 0

La section du Finistère, qui compte parmi les citoyens qui la composent les dignes compagnons de l'infatigable Lazouski, offre les bras et la vie de chaque citoyen pour défendre celle des représentans du peuple; elle se trouvera toujours placée entre la Convention nationale et les assassins.

Metion honorable, insertion au bulletin (1).

L'ORATEUR : Pères de la patrie,

La section du Finistère dite Lazousky, vivement affectée de l'attentat horrible qu'on a voulu commettre sur deux représentans du peuple français, a chargé un de ses membres de vous faire part de son vœu à ce sujet.

Vous verrez, Citoyens représentans, dans l'expression franche des patriotes du faubourg Marceau, que ce n'est pas en vain qu'ils ont terrassé le dernier de nos tyrans.

Ils ont juré d'exterminer les agents de Pitt et de Cobourg, et la race de tous les despotes et ils tiendront leur serment.

Monstres qui prétendiez nous asservir en tenant le poignard levé sur nos intrépides défenseurs, vous, vils esclaves de la tyrannie! venez tous ici apprendre ce que peut un peuple qui veut combattre jusqu'au dernier soupir pour détruire ses ennemis.

Vous allez entendre l'arrêt de mort que nous avons prononcé contre vous. Ecoutez et tremblez!

[L'Assemblée générale du Finistère, dite Lazouski, à la Conv.].

Citoyens représentans,

L'assemblée générale du Finistère, dite Lazouski, douloureusement affectée de la nouvelle funeste qu'un scélérat avait attenté aux jours des citoyens Robespierre et Collot d'Herbois dont les services vivront autant que la République dans le cœur de tous ceux qui sont dignes de goûter les douceurs de la liberté;

Délibérant sur les moyens de conserver des jours aussi précieux;

Arrête, d'une voix unanime que la section toute entière se transportera à la Convention pour lui peindre sa douleur sur la certitude qu'il existe encore des monstres dans la société, qui s'occupent des infâmes desseins d'assassiner les plus fermes soutiens de notre révolution, et notre joie sur la non réussite de leurs noirs projets, pour la supplier de vouloir bien accepter les cœurs et les bras des patriotes du Finistère qui sont les dignes compagnons des travaux de l'infatigable Lazouski, les héritiers de ses vertus et de son énergie, et dont les bras depuis le commencement de la révolution n'ont cessé de forger des fers aux tyrans, pour veiller à la conserva-

(1) P.V., XXXVIII, 117. B<sup>in</sup>, 7 prair. (suppl.); Débats, n° 613, p. 82; M.U., XL, 104; Rép., n° 157; J. Sablier, n° 1341; J. Mont., n° 30; J. Matin, n° 704; J. Lois, n° 605; Mon., XX, 558; C. Univ., 8 prair.; S.-Culottes, n° 465; J. Univ., n° 1645; J. Paris, n° 511.

tion des jours des membres qui la composent, et particulièrement sur ceux des Comités de Sûreté générale et de salut public.

Il appartient à ceux qui, de tout temps, ont demandé la destruction de l'esclavage, qui par leur énergie ont amené les esprits à reconnaître la nécessité de la journée du 10 août, qui par leur courage soutenu du foudroyant Lazouski l'on opérée c'est à eux, dis-je qu'il appartient d'offrir leur vie pour conserver celle de ceux de qui la patrie attend son salut.

Daignez donc, Augustes représentans, accepter nos services, et soyez plus que persuadés que le poignard des monstres qui voudraient votre destruction, ne pourra vous percer que lorsque nous-mêmes, expirant à vos pieds, nous vous crierons encore : *Sauvez la patrie.*

Tels sont nos sentimens pour vous, amis sincères du peuple, ils ne sont pas nouveaux, nous les avons conçus dès le moment de la révolution et nous les conserverons pour tous ceux qui comme vous, au-dessus de toute crainte, de toute séduction, et n'ayant d'autre but que la liberté et le bonheur du peuple, poursuivront la glorieuse carrière qu'ils ont commencée.

Voulez vous le désespoir de nos ennemis, restez à votre poste sous les auspices de l'Être Suprême que des athées voulaient faire méconnaître; déjà vous avez éprouvé sa toute puissance, Robespierre, Collot d'Herbois, victimes désignées au fer de l'assassin, il n'a pas voulu permettre que ses vrais admirateurs devinssent la proie des méchants, c'eût été la première fois qu'il se serait montré injuste!

Et vous, Comités de salut public et de sûreté générale, sauvez la patrie, il n'y a pas de mesures trop sévères quand elle est en danger.

Vive la République, vivent nos représentans, périssent à jamais tous ceux qui oseraient murmurer contre ses glorieux travaux (1).

## 42 p

**L'expression ne peut rendre, comme David ne pourroit peindre, l'indignation dont nous avons été saisis, dit l'orateur de la section de l'Unité, à la nouvelle du crime d'un nouveau Paris et d'une seconde Corday (2).**

**L'ORATEUR :** Citoyens représentans du peuple français,

La section de l'Unité se présente en masse devant vous. Voici les cultivateurs que Barère demandait, pour extirper jusqu'à la dernière de ces plantes vénéneuses, qui semblent encore pulluler aux pieds de la Montagne. En vain les scélérats assassins, à la solde des tyrans coalisés et de leurs infâmes satellites, voudraient gravir cette montagne sacrée, pour en dérober la foudre qui doit les écraser, le peuple est là! il

(1) C 306, pl. 1155, p. 23 et 24, signé FOUCAULT (présid.).

(2) P.V., XXXVIII, 117. B<sup>in</sup>, 7 prair. (suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1341; C. Univ., 8 prair.; J. Fr., n° 609; M.U., XL, 104; Rép., n° 157; J. Mont., n° 30; J. Matin, n° 704; Débats, n° 613, p. 82; Mon., XX, 558; J. Lois, n° 605; J. Univ., n° 1645; S.-Culottes, n° 465; Feuille Rép., n° 327; J. Paris, n° 511.

fait sentinelle, son coup d'œil plus sûr et plus rapide que l'éclair qui devance le tonnerre, désignera l'ennemi de la liberté, qu'attend l'échafaud.

L'expression ne peut rendre, comme les David ne pourront peindre l'indignation dont nous avons été saisis, à la nouvelle du crime des nouveaux Paris, d'une seconde Corday, qui voulaient assassiner le peuple, dans la personne de ses représentans, nuit affreuse! Quoi, tu nous aurais donné un deuil universel au milieu de nos victoires! Non! le dieu de liberté, veille sur ses défenseurs, c'est le dieu des français, c'est le dieu de Robespierre et de Collot d'Herbois, c'est l'ami du patriote Geffroy, c'est l'ami de tous les hommes vertueux qui leur ressemblent.

Monstres assassins! que la nation outragée n'a pu enfanter qu'avez les rois, qu'espérez-vous? Anéantir la représentation nationale et le gouvernement révolutionnaire, mais la révolution est dans le peuple, il la veut. Assassinez-vous le peuple? prenez garde qu'il se lève tout entier; il vous dévorera tous comme le feu dévore la paille sèche, la terre ne veut plus être habitée que par des hommes libres.

Continuez, citoyens Législateurs, à bien mériter de la patrie; fermes à votre poste, délibérez sur ses grands intérêts sous la surveillance du peuple.

Recevez le tribut de notre reconnaissance et pesez dans votre sagesse l'objet de nos demandes.

Voici l'arrêté de la section de l'Unité dont je suis chargé de vous faire la lecture et de remettre sur le bureau.

[Extraits des délibérations de l'assemblée g<sup>ne</sup>, 5 prair II.]

L'assemblée générale, profondément affligée des manœuvres perfides de la malveillance et de l'aristocratie tendant à ébranler le courage des représentans du peuple français, et même à anéantir la personne des plus ardents défenseur de la République :

Arrête à l'unanimité que demain, sextidi, heure de midi, la section en masse se transportera dans le sein de la Convention nationale,

1° pour la féliciter du salut de Collot d'Herbois et de Robespierre, deux de ses membres que le dieu tutélaire de la France a sauvés de la mort cruelle dont le scélérat Lamiral les menaçait,

2° pour inviter la Convention nationale et les membres des Comités de sûreté générale et de salut public à préserver par tous les moyens la sécurité personnelle des représentans du peuple,

3° enfin pour inviter la Convention nationale à décréter un nouveau recensement général de tous les citoyens de la commune de Paris, où des hommes scélérats, payés par l'infâme Pitt s'agitent sans cesse pour avilir les autorités constituées et anéantir s'ils le pouvaient la Convention nationale.

L'assemblée charge de la rédaction de cette adresse les citoyens Le Gagneur, Roussineau, Copie et Champion.

Elle arrête en outre que la lecture en sera faite demain à 11 heures dans le temple de la